



29530 Loqueffret



Tél. : 02.98.26.43.99

Fax : 02.98.26.44.58

Mèl : [cc.yeun.ellez@wanadoo.fr](mailto:cc.yeun.ellez@wanadoo.fr)

**Compte-rendu  
de la réunion du conseil communautaire  
du 10 juillet 2014 à LA FEUILLEE**

**Étaient présents :**

**BOTMEUR :** Gérard GUEN, Eric PRIGENT

**BRASPARTS :** Jean-Pierre BROUSTAL, Yvonne QUIMERC'H, Joseph SIMON, Josiane GUINVARC'H

**BRENNILIS :** Alexis MANAC'H, Jean FAILLARD, Marie-Noëlle JAFFRE

**LA FEUILLEE :** Régis LE GOFF, Gérard RANNOU, Danièle ROSE

**LOPEREC :** Jean-Yves CRENN, François LE LUYER

**LOQUEFFRET :** Marcel SALAÛN, Alain HAMON, Patrick JAFFRE

**PLOUYE :** Marcel LE GUERN, Aimé SCHLOSSER

**SAINT-RIVOAL :** Yves GUILLOU, Jean-Yves JACQ

**Procuration** de Geneviève Le Mat à Aimé Schlosser

**Elus municipaux également présents :** Laurent Grandi, Mariannick Moisan Kergoat, Jérôme L'Helgouac'h (la Feuillée)

**Ordre du jour :**

- Présentation de l'EPAGA
- Constitution des commissions internes
- Fonds de concours
- Représentation à la CLI
- Motion AMF
- Questions diverses

M. Régis Le Goff souhaite la bienvenue à l'assemblée et présente rapidement la commune de La Feuillée.

## Présentation de l'EPAGA

Armelle HURUGUEN, Présidente, est excusée car prise par d'autres obligations. Son absence est déplorée par les élus et regrettent qu'elle n'ait pas été remplacée.

Une présentation de deux heures a été faite par Nathalie REY (Directrice de l'EPAGA et animatrice du SAGE) et Xavier BADE (chargé d'études Environnement, co-animateur du SAGE et référent Zones Humides)

Lors du dernier conseil communautaire l'adhésion à l'EPAGA était à l'ordre du jour, les élus ont souhaité de plus amples explications avant de se prononcer.

Une série de diapositives a illustré la présentation de l'EPAGA et du SAGE Aulne en rappelant les définitions et l'articulation entre EPAGA et SAGE Aulne, le futur programme opérationnel de l'EPAGA avec les enjeux et les actions dont les buts sont la restauration et le maintien de la qualité de l'eau.

Quelques diapositives ont fait l'objet d'échanges entre les élus et les référents EPAGA, pour les principaux :

- Précision sur les membres des 3 collèges de l'EPAGA : les producteurs d'eau (eau superficielle prélevée des cours d'eau) sont le Syndicat Mixte de l'Aulne, le Syndicat des eaux du Poher, le Syndicat des eaux du Stanger et Châteauneuf-du-Faou.
- Pour le collège des communautés de communes et communes ce sont la Communauté de Communes du Pays de Châteaulin et du Porzay et les 6 communes du bassin versant : Châteauneuf-du-Faou, Gouézec, Lothery, Pleyben, Plévin et Plourac'h.
- Les communautés de communes ont un taux de financement moins élevé que si chaque commune adhère séparément à l'EPAGA.
- Le COB n'est pas dans un collège de l'EPAGA car ce n'est pas un EPCI mais il adhère à la CLE.
  
- La CLE Aulne c'est 65 personnes qui sont :
  - des élus (50%) désigné par l'AMF il n'y a que des titulaires, sur notre territoire il y a un représentant de Brennilis, Huelgoat et Loqueffret,
  - des agriculteurs des industriels, des représentants de l'état et des associationsla CLE se réunit 4 ou 5 fois par an
  
- Dans le programme opérationnel EPAGA, est mis en place le partenariat PNRA et EPAGA, pour les élus ils voient un double financement pour les communes qui sont dans le PNRA qu'elles financent déjà et elles financeraient aussi l'EPAGA, il est fait remarquer que le PNRA et l'EPAGA sont complémentaires et qu'ils ne font pas doublons ce qui n'entraîne pas deux financements pour la même instance.
  
- Il apparaît une pollution élevée dans l'estuaire, il faut noter aussi que la tête du bassin versant de La Douffine, sur le territoire du Yeun Elez, est la plus polluée du Finistère, un travail d'enquête devrait commencer en 2015 pour voir d'où vient la pollution et identifier sa source (assainissement collectif, non collectif, agriculture, piscicultures ...). mais il faut que le SAGE soit approuvé pour que ce programme opérationnel se mette en marche
  
- Lors de la réalisation des lâchers d'eau demandés à EDF les élus demandent que si la comcom du Yeun Elez adhère à l'EPAGA une copie de demande de lâcher d'eau soit envoyée au siège de la communauté de communes du Yeun Elez comme pour le cg29, le SHEMA et l'état afin d'être prévenu de ces lâchers.
  
- L'inventaire des zones humides sert à identifier, délimiter et caractériser les fonctionnalités de ces zones dont le but est d'être utilisé dans les PLU ou les révisions de PLU. Pour l'élaboration d'une carte communale l'inventaire des Zones Humides est obligatoire.

La destruction d'une Zone Humide est soumise à une amende par la police de l'eau même si l'inventaire n'a pas été fait et donc méconnu.

Toutes les communes sont tenues de faire cet inventaire.

Un point important est à noter : le site de l'Agence de l'eau Loire Bretagne (10ème programme) présente les subventions possibles que l'Agence accorde mais pour de gros travaux.

Il est rappelé que pour une adhésion à l'EPAGA il en coûterait 3.775,83 € à la communauté de communes du Yeun Elez pour l'année 2014.

Après cette présentation les animateurs du SAGE sont chaleureusement remerciés.

A la suite d'une discussion le conseil vote à l'unanimité l'adhésion à l'EPAGA et nomme son représentant Jean-Yves CRENN.

Le conseil vote à l'unanimité.

Il est décidé que si Jean-Yves CRENN est indisponible pour une réunion qu'il soit remplacé tacitement par un autre élu libre sachant que ces réunions se déroulent sur une journée.

Les représentants des collectivités à la CLE sont proposés par l'AMF 29.

## **COMMISSIONS INTERNES**

### **Communication – Site internet (P : Jean-Yves CRENN)**

Botmeur : Catherine LAMIDON

Brennilis : Marie-Noëlle JAFFRE

La Feuillée : Laurent GRANDI

Loqueffret : Pierre COLAS

Plouyé : Stéphane LE BRETON

### **Logements locatifs – Bâtiments communautaires (P : Alexis MANAC'H)**

Botmeur : Jean-Yves FAUJOUR

Brasparts : Jo SIMON

Brennilis : Marie-Noëlle JAFFRE

La Feuillée : Yannick JAOUEN

Loqueffret : Patrick JAFFRE

Plouyé : Aimé SCHLOSSER

Saint Rivoal : Mickaël TOULLEC – Jean-Yves JACQ

### **Agriculture (P : Jean-Pierre BROUSTAL)**

Brennilis : Marie-Thérèse LAURENT – Chantal CLOÛTRE

La Feuillée : Gildas GOLIAS

Loqueffret : Yves TALLEC

Plouyé : Stéphane LE BRETON

### **Développement économique – Voirie (P : Régis IE GOFF)**

Botmeur : Gérard GUEN

Brennilis : Jean FAILLARD – Jérôme DOUARIN

La Feuillée : Dominique ABIVEN

Loqueffret : Pascal GARIN

### **Finances (P : Marcel SALAÜN)**

Botmeur : Gérard GUEN

Brennilis : Alexis MANAC'H

La Feuillée : Jérôme L'HELGOUAC'H

Loqueffret : Michel JEFFROY

### **Participation à la vie des habitants (P : Gérard GUEN)**

Botmeur : Karine LOUANDRE

Brasparts: Vincent VIGOUROUX

Brennilis : Berc'hed TROADEC – Carole LE BOULANGER – Nicolas TALLEC

La Feuillée : Danièle ROSE – Christiane LISON – André PAULUS

Loperec : Brigitte PAUMIER

Loqueffret : Martine CLOAREC – Denise MOURET

Plouyé : Geneviève LE MAT

Saint Rivoal : Hervé QUERE – Mickaël TOULLEC

### **Tourisme – Environnement (P : Yves-Claude GUILLOU)**

Botmeur : Eric PRIGENT – Mickaël LIECHTY

Brasparts: Yvonne QUIMERC'H

Brennilis : Berc'hed TROADEC - Marie-Noëlle JAFFRE

La Feuillée : Gérard RANNOU – Laurent GRANDI

Loqueffret : Pierre COLAS – Martine CLOAREC – Denise MOURET

Plouyé : Aimé SCHLOSSER

Saint Rivoal : Annick LOUBOUTIN – Mickaël TOULLEC

### **FONDS DE CONCOURS**

- Mairie de Loqueffret : travaux de mise aux normes de la salle polyvalente et matériel technique pour 114 060,98 €, demandés 57 902,48 €

Vote à l'unanimité

- Mairie de Botmeur : aménagement du bourg 36 396,46 € pour 14 282,32 € demandés (solde 2013)

Vote à l'unanimité

Pour 2014 le total du fonds de concours est de 350 000€ (augmentation de 50 000 €), le tableau de répartition avait été entériné et envoyé en mairie.

### **REPRESENTATION A LA CLI**

Il y a déjà 1 à 2 représentants par commune à la CLI, presque toutes les communes sont représentées sauf Lopérec et Plouyé.

C'est Marcel LE GUERN qui représentera la CCYE à la CLI.

Il y a quatre réunions par an et une trentaine de personnes convoquées.

La prochaine réunion se passera à Loqueffret le 23 septembre à 17h.

## MOTION AMF

Lecture de la motion.

Votée à l'unanimité

Jean Yves CRENN rappelle qu'il est dans le bureau de la Fédération des Maires ruraux et met en garde les élus pour que la ruralité soit défendue et que les communes de la communauté de communes du Yeun Elez doivent être présentes lors de la mise en place de la réforme territoriale car le poids politique est dans les villes et il faut que le COB se fasse entendre pour qu'il continue à vivre.

## QUESTIONS DIVERSES

- **Brennilis** : Des travaux sont à entreprendre : construction d'un hangar à bateaux et des sanitaires avec assainissement individuel vers le bâtiment EPAL sur le parking. Un seul appel d'offre pour les deux constructions sera lancé dès le 11/07 et la remise des plis est calée au 31/07 avant le départ en vacances de l'architecte, les travaux commenceraient début octobre.

Le président ouvrira les plis, la commission Appel d'offre n'est pas obligée de se réunir vu le montant des travaux.

Vote à l'unanimité

- **Atelier de Croas an Herry** : Le local est vide depuis le départ de l'entreprise FILEO (600 m<sup>2</sup> soit deux bâtiments de 300m<sup>2</sup> - Les sanitaires sont à construire l'assainissement est en partie installé avec une cuve de 2m<sup>2</sup>).

L'entreprise DAZONT qui travaille dans l'éolien, chauffe-eau, conseil en énergie, serait intéressée pour occuper 300 m<sup>2</sup>.

Il est décidé qu'un bail de 23 mois renouvelable tous les six mois sera proposé à l'entreprise avec un loyer de 200 € par mois. Le conseil est d'accord pour l'entrée dans le local au 15 août et départ du loyer au 1<sup>er</sup> septembre.

Vote à l'unanimité

- **Association Vivre sans raves** :

Demande une motion de soutien des communes de la communauté de communes du Yeun Elez.

Vote à l'unanimité

- **Demande de Brennilis** : Une tranchée en travers de la route qui va du rond point vers la centrale, a été faite par le passé et présente des dangers pour la circulation. La route avait été construite pour supporter le passage de lourds engins et la tranchée a été remblayée avec des matériaux légers ce qui a engendré des dégâts à cause de la différence de matériaux utilisés.

Cette route est communautaire, sa réparation est à prévoir.